

DEC181388DR01

Décision portant nomination de Mme Céline DIETRICH aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8253 intitulée Institut Necker Enfants Malades - Centre de médecine moléculaire (INEM)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS portant création de l'unité mixte UMR8253 intitulée Institut Necker Enfants Malades - Centre de médecine moléculaire (INEM) et nommant M. Xavier NASSIF en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 12 juillet 2017 ;

Considérant que **Mme Céline DIETRICH** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Inserm du 21 au 25 novembre, puis les 5 et 6 décembre 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Mme Céline DIETRICH**, TCN, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8253 intitulée Institut Necker Enfants Malades - Centre de médecine moléculaire (INEM), à compter du 13 juillet 2017.

Mme Céline DIETRICH exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Céline DIETRICH** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif le 5 octobre 2017

Le directeur de l'UMR8253
Xavier NASSIF

Visa de Clarisse LEFORT-DAVID, déléguée régionale CNRS Paris-Villejuif

Visa de Frédéric DARDEL, président de l'Université Paris Descartes

Visa de Marie-Pascale MARTEL, déléguée régionale Inserm Paris 5

POUR LE PRESIDENT ET PAR DELEGATION
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES

Nicolas JEANJEAN